

Tableau 1. Tableau de conformité pour l'Énoncé des répercussions

Project Title						
Référence à la section appropriée des Lignes directrices de l'ER ou de la LATEPNu	Description	Section du document dans l'ER			Lacunes ou données manquantes	Soumission prévue pour les lacunes
		Document (Volume/Annexe)	Section	Numéros de pages		
Exigences de soumission						
Généralités	Documents fournis en PDF, déverrouillé (sans mot de passe), avec possibilité de recherche textuelle, de copie de texte/images/renseignements. Respecte les limitations de la large bande dans le Nord.					
	Des versions imprimées de l'énoncé des répercussions seront fournies si nécessaire.					
	Tableaux, figures, photos, modélisation tri-dimensionnelle, vidéos, etc...fournis. Les cartes sont présentées avec un système de référence cohérent et des échelles clairement précisées facilitant la comparaison et la superposition des éléments cartographiés.					
Document principal	C'est un document individuel, incluant suffisamment de détails pour permettre à la CNER et aux parties de se familiariser avec le projet proposé, de le comprendre, d'en saisir les potentielles répercussions, les mesures de surveillance et d'atténuation, les effets résiduels et leur importance ainsi que la contribution du projet au développement durable. Le document principal doit être rédigé en langage accessible.					
Tableau de conformité	Un tableau de conformité est inclus, renvoyant les renseignements présentés dans l'énoncé des répercussions aux exigences stipulées dans les lignes directrices normalisées et à toute autre directive applicable et spécifique au projet (y compris les documents, les paragraphes et les numéros de pagination).					
	L'énoncé des répercussions est présenté dans le même ordre que les lignes directrices normalisées pour la préparation de l'énoncé des répercussions. Tout écart devra être justifié.					
Résumés	Résumé disponible en anglais, en français et en Inuktitut10 comme document distinct, avec suffisamment de détails pour permettre au lecteur de se familiariser avec le projet et de le comprendre, d'en saisir les potentielles répercussions écosystémiques et socio-économiques, les mesures d'atténuation, l'importance des effets résiduels et les programmes de surveillance et de suivi.					
	Résumé non technique, accessible en langage simple, présenté en anglais, en français et en Inuktitut, avec suffisamment de détails pour permettre au lecteur de se familiariser avec le projet et de le comprendre, d'en saisir les potentielles répercussions écosystémiques et socio-économiques, les mesures d'atténuation, l'importance des effets résiduels et les programmes de surveillance et de suivi.					
Sections introductives						
Renseignements sur le promoteur	Ses intérêts, ses structures de gestion, son expérience opérationnelle, dossier de conformité, politiques institutionnelles etc... et le dépôt de cautionnement d'exécution. Ses intérêts envers les terres et les eaux qu'il a acquises ou qu'il s'apprête à acquérir.					
Vue d'ensemble du projet	La capacité des ressources renouvelables susceptibles d'être fortement touchées par le projet proposé de répondre aux besoins actuels et futurs des résidents de la région désignée.					
Portée du projet	Portée du projet, incluant les composantes et activités du projet, le calendrier détaillé de la programmation, les phases du projet et leur échéancier, les caractéristiques principales, l'emplacement et le cadre géographique.					
Régime de réglementation	Identification des exigences de toutes les normes écosystémiques et socio-économiques, des lois, règlements, politiques, lignes directrices, plans de gestion des ressources, plans d'utilisation des terres, études régionales pertinentes ou valuations stratégiques liées à l'approbation du projet et toutes les phases du projet proposé.					
DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET						
Exigences pour la description du	Raison d'être du projet et nécessité de le réaliser.					

projet	Expliquer comment l'environnement écosystémique, le changement climatique, l'utilisation actuelle et future des terres, les potentielles répercussions sur les personnes et les collectivités, les répercussions potentielles sur la faune, les conditions économiques, les ressources écologiques, la participation publique, etc...ont influencé la conception du projet. et indiquer comment le projet proposé a été conçu pour contribuer à l'intégrité écosystémique et au développement durable.					
	Les vecteurs de réalisation du projet ont été sélectionnés en tenant compte des potentielles répercussions, de la faisabilité technique, de la viabilité économique et meilleures technologies disponibles et de l'application du principe de précaution.					
	Conception du développement prévisible afin d'éviter tout « fractionnement du projet ».					
	Le développement du projet proposé, les coûts de fermeture, les possibilités d'emploi, la prestation extérieure de services, les avantages sociaux et les programmes, les communautés d'embauche et les dispositions de transport.					
MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION DES RÉPERCUSSIONS						
Participation publique						
Participation significative du public et participants engagés	Les renseignements tirés des activités de participation ont instruit les décisions concernant le projet proposé, depuis les plans et la conception jusqu'à l'élaboration des programmes de surveillance et de suivi en passant par la détermination de la portée, la collecte et l'élaboration de données de base, l'évaluation des répercussions, l'atténuation ou l'accommodement aux effets identifiés.					
	Soumission du plan de participation publique. Le promoteur a fait activement participer la population et les collectivités potentiellement touchées à l'élaboration de l'énoncé des répercussions.					
Méthodes de participation	Description des méthodes utilisées pour initier chaque participation.					
Détails de la participation et résultats attendus	Description des renseignements et des connaissances partagés pendant chaque activité de participation.					
	Précisions sur l'approche qu'adoptera le promoteur pour régler les préoccupations soulevées lors de la participation publique, tout au long de la durée de vie du projet. Les conclusions qui diffèrent des points de vue de la collectivité devront être justifiées.					
	Description de la manière dont le promoteur a utilisé la participation publique pour déterminer dans quelle mesure le budget proposé traduit les priorités et les valeurs des résidents de la région concernée.					
Inuit Qaujimajatuqangit, savoir autochtone et connaissances communautaires						
Méthodes pour recueillir l'Inuit Qaujimajatuqangit, le savoir autochtone et les connaissances communautaires	Soumission du Plan concernant l'Inuit Qaujimajatuqangit. Claire description de la méthodologie utilisée pour colliger, enregistrer, interpréter, analyser et faire la synthèse de données tirées de l'Inuit Qaujimajatuqangit.					
	Respect des protocoles inuits applicables pour la collectes, la protection et l'utilisation des concepts de l'Inuit Qaujimajatuqangit, ce qui est démontré dans les documents soumis par le promoteur. Les données partagées ont été validées.					
	Consentement libre, préalable et éclairé des gardiens du savoir impliqués dans l'étude de l'Inuit Qaujimajatuqangit de recueillir et d'appliquer les connaissances partagées à l'élaboration de l'énoncé des répercussions.					
Détails et résultats escomptés	L'Inuit Qaujimajatuqangit, le savoir autochtone et les connaissances communautaires ont été recueillis, évalués et ont instruit les conclusions présentées dans l'énoncé des répercussions.					
	Plans pour s'attaquer aux problèmes identifiés par le biais de l'Inuit Qaujimajatuqangit, du savoir autochtone et des connaissances communautaires. Justification de toute différence entre les conclusions formulées par les sources de connaissances et les plans pour y remédier.					
	L'Inuit Qaujimajatuqangit, le savoir autochtone et les connaissances communautaires ont instruit l'élaboration des mesures de gestion et d'atténuation.					
	Les points de vue inuits sur l'essence même d'une importante répercussion et sur la possibilité du projet de provoquer d'importants incidences néfastes ou d'y contribuer, seront intégrés dans l'énoncé des répercussions.					

Gestion d'informations confidentielles	Les informations confidentielles seront adéquatement gérées.					
Portée de l'évaluation des répercussions						
Composantes valorisées écosystémiques et socio-économiques	Identification des composantes valorisées écosystémiques et socio-économiques susceptibles d'être touchées par le projet proposé. Description de la méthode de sélection et évaluation des effets néfastes et bénéfiques du projet proposé sur les composantes valorisées. Questions prioritaires liées au projet proposé, telles qu'identifiées par les parties.					
Limites de l'évaluation	Identification des limites spatiales et temporelles de l'évaluation des répercussions.					
Description des environnements écosystémique et socio-économique et renseignements de base						
Exigences pour les renseignements de base	Exigences pour les renseignements de base Description du contexte traditionnel et de l'environnement de référence actuel, ainsi que des tendances écosystémiques et socio-économiques dans la zone du projet proposé.					
Prévision des répercussions						
Exigences pour la prévision des répercussions						
Exigences pour la prévision des répercussions	Description de l'utilisation des observations scientifiques, de l'Inuit Qaujimagatqangit, du savoir traditionnel et/ou des connaissances communautaires pour prévoir les répercussions. Description du poids accordé au bien-être et aux valeurs des collectivités potentiellement touchées dans la prévision des répercussions. Description de l'impact de la participation des groupes spécifiques sur l'énoncé des répercussions et les prévisions. Lacunes et incertitudes dans l'évaluation des répercussions (incluant les méthodes utilisées, l'information disponible et les résultats). Les principales divergences dans les conclusions tirées de diverses sources de connaissances et la justification du promoteur pour la conclusion choisie (le cas échéant), identifiée et décrite.					
Répercussions de l'environnement sur le projet						
Exigences pour la prévision des potentielles répercussions de l'environnement sur le projet	Répercussions anticipées de l'environnement écosystémique sur le projet, incluant les répercussions liées aux phénomènes naturels comme les activités météorologiques et sismologiques et le changement climatique.					
Changement climatique						
Identifier les émissions de GES et les répercussions du projet sur les engagements en matière de changement climatique	Analyse des émissions de gaz à effet de serre (GES) du projet par rapport aux efforts déployés pour les réduire, aux objectifs ou à la législation, à la réglementation ou aux politiques en matière de changement climatique. Impact sur les puits de carbone, positifs et négatifs. Si nécessaire, une évaluation préalable des GES. Lorsque requis, un plan net-zéro. Mesures d'atténuation proposées, y compris une évaluation des meilleures pratiques environnementales et des technologies disponibles ainsi que la compensation.					
Identifier les répercussions du projet sur les composantes valorisées dans le contexte du changement climatique	Justifier la sélection des modèles climatiques et des scénarios connexes, incluant l'évaluation du niveau d'incertitude inhérent aux scénarios et modèles climatiques appliqués ainsi que les répercussions correspondant aux autres prévisions répertoriées dans l'énoncé des répercussions. Répercussions du changement climatique sur les composantes valorisées. Vulnérabilité des composantes valorisées dans le contexte du changement climatique, notamment le changement temporel de la vulnérabilité des composantes valorisées et dans quelle mesure ce changement peut instruire l'évaluation des répercussions du projet sur les composantes valorisées. En cas d'interactions avec le projet, incorporer l'incertitude liée au changement climatique à l'évaluation des répercussions sur les composantes valorisées. Comment la modélisation et l'évaluation des répercussions du changement climatique sur les composantes valorisées ainsi que les mesures d'atténuation proposées ont été instruites par la participation publique. Comment le promoteur a pris en compte et intégré l'Inuit Qaujimagatqangit, le savoir autochtone et les connaissances communautaires, dans l'évaluation des répercussions sur les composantes valorisées, notamment comment la participation publique a éclairé l'évaluation et les atténuations des répercussions sur les composantes valorisées.					

	Comment le changement climatique a instruit les mesures d'atténuation proposées, notamment la résilience et/ou l'adaptation des composantes valorisées aux répercussions du projet.					
Évaluer la résilience du projet face au changement climatique	Raison d'être de la sélection des dangers naturels ou des influences de la nature pour l'évaluation de la résilience du projet, notamment en expliquant comment les paramètres climatiques et les tendances afférentes ont instruit la sélection et l'évaluation.					
	Raison d'être de la sélection des modèles climatiques et des scénarios afférents, y compris une évaluation du degré d'incertitude ou de confiance visant ces modèles et scénarios et les répercussions connexes sur les autres prévisions énoncées dans l'énoncé des répercussions.					
	Risques et/ou répercussions du changement climatique sur le projet, notamment les implications et les facteurs à considérer en ce qui a trait à la conception, la planification, la construction, l'exploitation et la fermeture du projet.					
	Énoncé de la résilience du projet au changement climatique, notamment lors de l'exploitation, la viabilité financière, les engagements proposés et/ou les mesures d'atténuation et la fermeture.					
	La preuve que les points de vue et les observations des Inuits sur le changement climatique, l'Inuit Qaujimajatuqangit, le savoir autochtone, les connaissances communautaires et les meilleures connaissances scientifiques disponibles ont été appliqués pour éclairer la compréhension et l'évaluation des futurs risques provoqués par le changement climatique.					
Évaluation des effets cumulatifs						
Évaluation des effets cumulatifs	Identify the Project's predicted cumulative impacts on valued components and ecosystemic and socio-economic systems in combination with reasonably foreseeable projects and activities, including proposed future activities associated with the proposed Project under assessment, within determined spatial and temporal assessment boundaries.					
	Évaluer l'importance des effets cumulatifs résiduels après l'application des mesures d'atténuation proposées en se concentrant sur la contribution relative du projet aux effets cumulatifs.					
	Identifier les potentielles mesures de suivi, en adéquation avec les efforts régionaux applicables pour gérer les effets cumulatifs de manière adaptative.					
Effets transfrontaliers et répercussions sur les Groupes autochtones faisant valoir les droits de l'article 35						
Exigences pour l'évaluation des effets transfrontaliers et des répercussions sur les Groupes autochtones faisant valoir les droits de l'article 35	Les répercussions écosystémiques et socio-économiques anticipées du projet proposé qui peuvent survenir à l'extérieur de la région désignée.					
	Les répercussions écosystémiques et socio-économiques sur les Groupes autochtones faisant valoir les droits de l'article 35.					
Indicateurs, critères et paramètres						
Exigences pour identifier les indicateurs, les critères et les paramètres aux fins d'évaluation	Identifier et décrire tous les indicateurs, critères et paramètres pertinents utilisés dans cette évaluation des répercussions.					
Détermination de l'importance						
Exigences de la détermination de l'importance	Description des méthodes utilisées pour élaborer la détermination de l'importance. Les termes utilisés pour préciser les niveaux d'importance sont précisés et décrits.					
	Description de l'importance accordée à chaque facteur défini à l'article 90 de la LATEPNU ainsi qu'aux autres facteurs pertinents identifiés par la CNER (par ex. : dans les lignes directrices normalisées pour l'énoncé des répercussions ou spécifique au projet).					
	Description du poids accordé aux observations scientifiques, à l'Inuit Qaujimajatuqangit, au savoir traditionnel et aux connaissances communautaires pour instruire les méthodes et conclusions de la détermination de l'importance.					
	Description de l'attention accordée au bien-être et aux valeurs des collectivités potentiellement touchées dans la détermination de l'importance.					
	Description du rôle de la participation publique dans la détermination de l'importance.					
	En cas de différences entre les conclusions tirées des sources de connaissances, la préférence du promoteur devra être justifiée et décrite.					
	Description des lacunes ou incertitudes dans la détermination de l'importance.					

Niveau de certitude	Le promoteur devra établir le niveau d'incertitude ou de confiance pour chaque répercussion prévue ainsi que le degré d'importance.					
Évaluation des répercussion et environnement du projet						
Environnements écosystémique et socio-économique et évaluation des répercussions	Répercussions écosystémiques et socio-économiques anticipées du projet proposé, incluant celles émanant de l'impact de l'environnement sur le projet proposé.					
	Mesures d'atténuation et de surveillance proposées pour les répercussions prévues.					
	Analyse des possibles effets résiduels sur les composantes valorisées, notamment l'importance des effets résiduels écosystémiques et socio-économiques du projet proposé, incluant les effets cumulatifs et tenant compte des mesures d'atténuation <u>proposées par le promoteur.</u>					
	Est-ce que les répercussions écosystémiques et socio-économiques anticipées du projet proposé, incluant les effet cumulatifs, portent indument atteinte à l'intégrité <u>écosystémique de la région désignée?</u>					
	Importance des effets résiduels écosystémiques et socio-économiques du projet proposé en tenant compte du principe de précaution, des effets cumulatifs et des <u>mesures d'atténuation proposées par le promoteur.</u>					
Évaluation des risques sur la santé humaine et sur l'environnement	Est-ce que, et dans quelle mesure, le projet proposé protégerait et améliorerait le bien-être actuel et futur des résidants et des collectivités de la région designee et tiendrait <u>compte des intérêts des autres Canadiens.</u>					
	Évaluation des risques sur la santé humaine, le cas échéant, avec un résumé des mesures d'atténuation proposées pour prévenir ou réduire les risques néfastes du projet <u>proposé sur la santé humaine.</u>					
Évaluation des accidents et défaillances	Évaluation des risques sur l'environnement avec un résumé des mesures d'atténuation proposée pour prévenir ou réduire les risques néfastes du projet sur l'environnement.					
	Évaluation des scénarios d'accidents et de défaillances dus à la technologie, à une erreur humaine ou à des phénomènes naturels exceptionnels et à l'occurrence raisonnablement probable.					
Système de gestion environnementale						
Gestion environnementale	Système de gestion environnementale, Plan de protection de l'environnement et plans connexes de surveillance et d'atténuation pour s'attaquer aux répercussions <u>écosystémiques et socio-économiques prévues du projet proposé.</u>					
	Mesures, incluant celles proposées par le promoteur, qui devraient être mises en vigueur pour éviter et atténuer les répercussions écosystémiques et socio-économiques néfastes, incluant les plans de contingence; optimiser les avantages du projet, avec une attention spéciale aux préférences communautaires et régionales exprimées quant aux avantages; indemniser les personnes dont les intérêts ont été négativement affectés par le projet; et restaurer l'intégrité écosystémique apres la fermeture définitive du projet.					
	Plan de fermeture préliminaire et de remise en état pour le projet proposé, précisant la conception des différentes composantes pour la fermeture, leur déclassement, leur remise en état et leur clôture après la fermeture des installations du projet.					
	Le Plan préliminaire d'entretien et de maintenance pour le projet proposé sera établi de concert avec le Plan de fermeture et de remise en état qui précise comment les diverses composantes du projet seront traitées en cas de fermeture temporaire ou de fermeture non planifiée du projet proposé.					
Liste des consultants et des organisations						
Rapports sur les consultants ayant contribué à l'énoncé des répercussions	Liste de tous les consultants qui ont contribué à la préparation de l'énoncé des répercussions, incluant leurs accréditations professionnelles, leur rôle et leurs coordonnées.					